

COMMUNIQUÉPour diffusion immédiate

Investissements en santé mentale et services psychosociaux : un pas de plus pour faciliter l'accès aux services de psychoéducation

Montréal, le 3 novembre 2020 – L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) se réjouit que les investissements annoncés hier par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, considèrent à fois les services de santé mentale et les services psychosociaux, deux secteurs où œuvrent les psychoéducateurs et psychoéducatrices. Cette annonce illustre la vision du ministre quant à l'éventail de services, incluant les services offerts par les psychoéducateurs, pouvant être offerts aux personnes vulnérables sur le plan de la santé mentale, une vision systémique que l'Ordre partage et dont il fait la promotion auprès du public et des décideurs gouvernementaux depuis de nombreuses années.

En effet, l'Ordre croit qu'en misant sur la contribution de l'ensemble des professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines pour soutenir les personnes vivant une problématique de santé mentale, notamment des psychoéducateurs, nous pourrons collectivement mieux répondre aux besoins diversifiés de la clientèle.

Quant à l'approche du psychoéducateur, il intervient sur le terrain auprès de la personne qui vit des difficultés d'adaptation et des enjeux de santé mentale, auprès de son environnement, ainsi que sur l'interaction entre la personne et son environnement. Il est présent en première ligne dans les équipes des CLSC, dans les organismes communautaires et les cabinets privés, mais également dans les équipes spécialisées en intervention de crise en santé mentale. Son approche systémique et son intervention dans le milieu permettent d'optimiser l'intervention en l'adaptant aux réalités de la personne et en impliquant son entourage. L'approche psychoéducative mise sur les forces de la personne, ainsi que celles de son environnement, pour déployer des stratégies visant un retour à l'équilibre. En psychoéducation, la personne est un partenaire de son rétablissement; elle prend une part active dans l'identification de ses objectifs et dans la mise en place de moyens pour les atteindre. Ainsi, les psychoéducateurs vont à la rencontre de personnes, et de leurs proches, qui vivent de l'anxiété, des symptômes dépressifs, des problématiques familiales et toute difficulté d'adaptation.

« Les services de psychoéducation font partie des services offerts aux personnes vivant une problématique de santé mentale. Parce que chaque situation vécue comporte ses particularités et parce que la personne aux prises avec des enjeux de santé mentale et ses proches ont besoin de soutien bienveillant, le public doit pouvoir choisir parmi une variété de services celui qui lui convient le mieux. Il est important de savoir que la psychoéducation est une approche qui a fait ses preuves en santé mentale, et ce, pour les personnes de tous âges », a déclaré Denis Leclerc, ps. éd., président de l'Ordre.

Plus de 5 000 psychoéducateurs et psychoéducatrices interviennent dans le réseau de la santé et des services sociaux, le milieu scolaire, les organismes communautaires et en pratique autonome. Ils sont titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle, et membres d'un ordre professionnel.

À propos de l'Ordre

En vue de protéger le public, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s'assure d'un haut niveau de qualité des services de psychoéducation offerts par ses membres. À cette fin, il vérifie la compétence des personnes qui veulent adhérer à l'Ordre, surveille l'exercice de la profession et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le rehaussement de leurs compétences professionnelles. L'Ordre favorise le développement et l'accès à des services compétents pour les personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation. Il prend en compte les réalités des personnes vulnérables et s'engage à leur donner une voix, notamment en se prononçant sur les enjeux de société les concernant.